

# FLEURUSIEN



**Mon toit fleurusien fête ses 100 ans !**

**Les bons conseils pour avoir la main verte**

**Le grand nettoyage de printemps**

**Quitter son logement l'esprit tranquille**



# SOMMAIRE

**3**

Édito

**4**

Mon toit fleurusien fête ses 100 ans !

**5**

Le grand nettoyage de printemps

**6-7**

Les bons conseils pour avoir la main verte

**8-9**

Quitter son logement l'esprit tranquille

**10**

Mots cachés

**11**On se met au vert !  
Calendrier des collectes**Ont participé à ce magazine:**Jean-Paul Lequeu,  
Imprimerie BietlotEditeur responsable:  
Jean-Paul Lequeu, Directeur gérant  
Imprimerie: Bietlot – Gilly

# ÉDITO

**N**ous sommes fiers de vous présenter ce numéro spécial du magazine de Mon Toit Fleurusien à l'occasion de notre centenaire. En effet, il y a un siècle, le Foyer fleurusien a vu le jour avec pour objectifs la location, la gestion, la construction, l'achat et la rénovation de logements pour les personnes les plus vulnérables et les revenus moyens.

Au fil des années, nous avons dû nous adapter aux changements sociétaux, aux enjeux climatiques et aux défis financiers pour continuer à répondre aux besoins en matière de logement spécifiques à Fleurus. Nous sommes fiers de constater que notre volonté ultime est toujours la même aujourd'hui : contribuer à la mise à disposition de logements de qualité à prix abordable.

Dans ce numéro, vous trouverez des articles sur des informations pratiques pour les locataires. Nous espérons que ces pages vous seront utiles.

Nous tenons à remercier tous nos partenaires, locataires et employés qui ont contribué à notre succès au cours de ces 100 dernières années. Nous sommes impatients de continuer à travailler ensemble pour répondre aux besoins des locataires et offrir un avenir meilleur pour tous.

Bonne lecture,

Le Comité de Direction



# MON TOIT FLEURUSIEN FÊTE SES 100 ANS !

Cela fait un siècle que la première société de logement public a vu le jour sur le territoire fleurusien. Le Foyer fleurusien a été **créé le 29 janvier 1923**. Il fusionnera en 1978 avec la société Mon Toit qui gérait les logements publics des communes de Wanfercée-Baulet et de Lambusart.

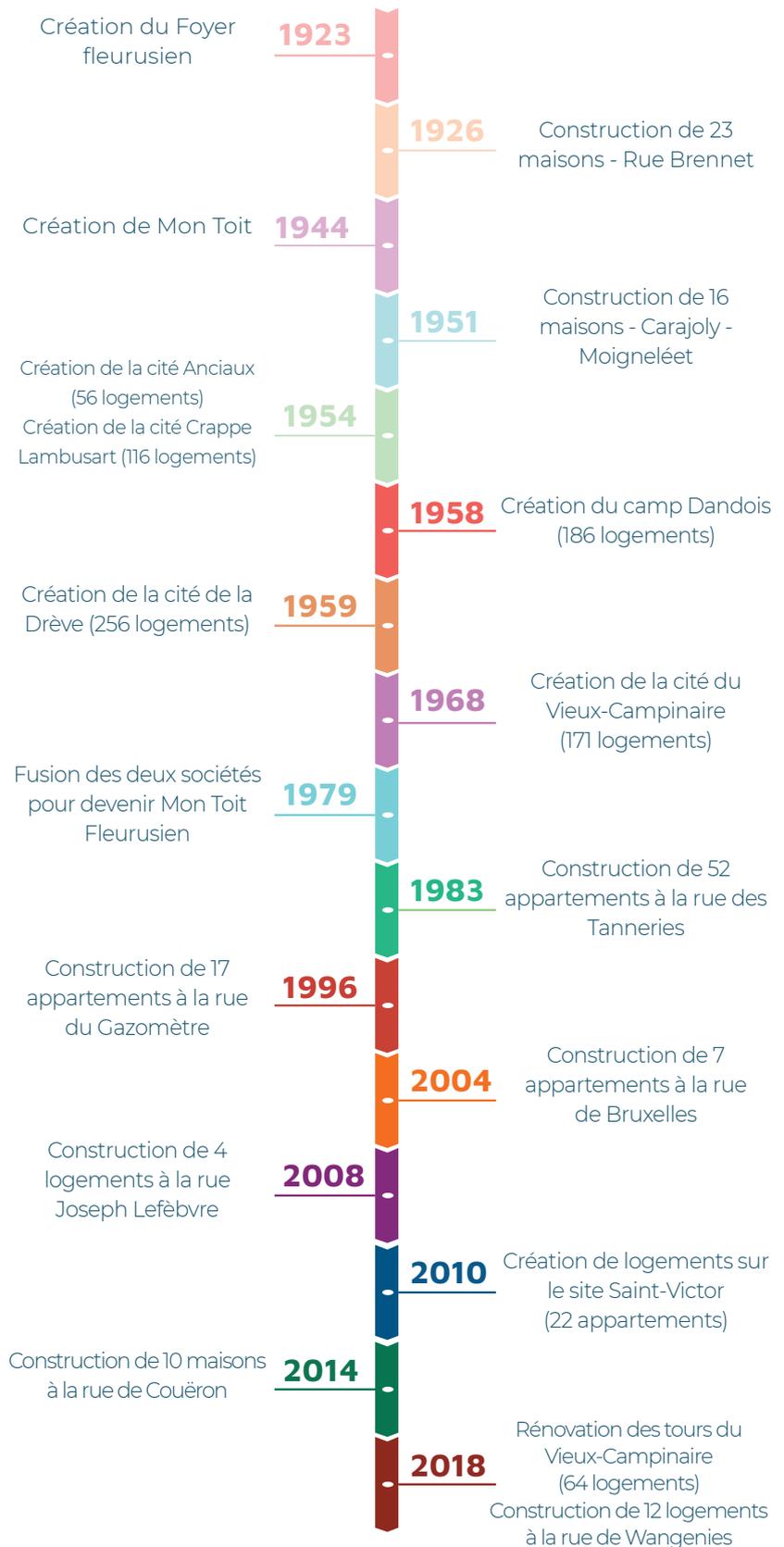
Ancêtre de Mon Toit Fleurusien, elle avait pour **objectifs principaux** les mêmes que les nôtres aujourd'hui :

- Louer et gérer des logements pour les personnes les plus vulnérables et les revenus moyens
- Bâtir des logements à louer
- Acheter et rénover des logements avant de les proposer à la location
- Accueillir et informer les candidats-locataires et locataires et leur apporter un accompagnement social.

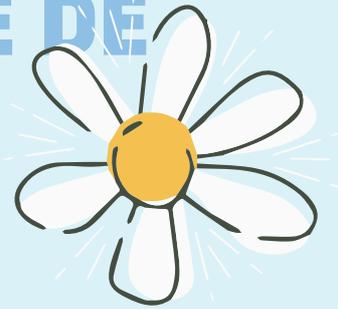
Au fil du temps, la société a dû affronter différents défis et **s'adapter aux changements sociétaux** comme l'augmentation de la diversité ethnique, la croissance des familles monoparentales et l'augmentation de la population âgée ; **aux enjeux climatiques** en rénovant des bâtiments construits dans les années 50/60/70 ; **aux défis financiers** car les ressources financières des sociétés de logement publics ne sont pas réévalués depuis plusieurs années, malgré l'augmentation du coût de la vie et le prix des matériaux.

Notre volonté ultime malgré les nombreux défis à relever est toujours la même qu'il y a 100 ans **répondre aux besoins en matière de logements spécifiques à Fleurus et contribuer à la mise à disposition de logements de qualité à prix abordable.**

Cette année, notre société de logement public a donc fêté son centenaire, l'occasion rêvée pour retracer le passé et souligner les grands moments.



# LE GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS



**Nettoyer, balayer, astiquer et aérer !**

Le printemps arrive et c'est le moment parfait pour un grand nettoyage ! Bien que nous aimions nous blottir à l'intérieur pendant l'hiver, la poussière s'accumule et nos maisons ont besoin d'un peu d'attention. Ne vous inquiétez pas, nous avons quelques astuces pour vous aider à rendre votre maison étincelante !

## Trier vos affaires.

Pour chaque objet, demandez-vous s'il est toujours utile, s'il vous plaît toujours ou si vous ne vous souvenez plus de la raison de son achat.

Si **l'objet est encore utile** pour vous, trouvez-lui une place et rangez-le.

Si **vous pouvez vous en passer**, donnez-le ou vendez-le.

## Débarrassez-vous des encombrants.

Voici quelques adresses pour vous aider à éliminer vos encombrants :

**LA RESSOURCERIE DU VAL DE SAMBRE** –  
071/47.57.57

**DÉPARTEMENT CADRE DE VIE de la Ville de Fleurus** - 071/820.369

**LA DONNERIE DE BAULET** - 0455/13.32.63

**LE PARC À CONTENEURS** - Rue de Mellet, 171 à 6220 Fleurus

## Passez au nettoyage.

- Lavez les rideaux, les housses de fauteuils et de coussins, les stores, les draps et les couettes.
- Aspirez votre matelas et laissez-le s'aérer toute la journée.
- Passez un chiffon humide sur les murs et les plafonds
- Dégraissez les bouches d'aération et les chauffages, nettoyez les portes et les poignées, les poubelles et les joints de la salle de bain et de la cuisine.
- Dépoussiérez les prises électriques et interrupteurs.
  - Retirez les toiles d'araignées.
  - Nettoyez l'intérieur des armoires.
  - Nettoyez le frigo, le lave-linge et le sèche-linge.

## Nettoyez vos vitres.

Il n'y a rien de plus ennuyant que des vitres pleines de traces. Ne vous inquiétez pas, vous n'avez **pas besoin d'acheter des produits coûteux pour les rendre étincelantes.**

Vous pouvez utiliser du vinaigre blanc et du bicarbonate de soude, du liquide vaisselle dilué dans de l'eau chaude, ou même du jus de citron pour les nettoyer.

Ne nettoyez pas les vitres en plein soleil pour éviter les traces. Le soleil fait sécher rapidement les produits utilisés pour le nettoyage.

Le grand nettoyage de printemps est l'occasion idéale pour faire le tri dans nos affaires et rendre notre maison propre et fraîche. Alors, sortez vos gants en plastique, votre aspirateur, votre brosse et votre serpillère, et à vous le grand nettoyage !

# LES BONNS CONSEILS POUR

Le soleil pointe le bout de son nez, les oiseaux commencent à chanter... Le printemps est le moment idéal pour enfiler ses gants de jardinier et entretenir son jardin. Voici quelques conseils pour avoir la main verte.

## Nettoyer et entretenir son jardin

### Etape 1 : Désherber, pailler et tailler

#### 1/ Désherber :

En vous débarrassant des mauvaises herbes, vos plantes pourront grandir et s'épanouir sainement. Pour cela, il existe plusieurs solutions naturelles :

##### ■ Le désherbage manuel

Profitez du sol humide pour vous faciliter la tâche. Tentez d'extraire la racine intacte de la terre pour vous assurer qu'elle ne repoussera pas.

##### ■ L'eau de cuisson des pommes de terre

Bouillante et salée, elle est réputée pour son pouvoir désherbant et est aussi efficace sur les mousses.

##### ■ Le lait caillé

Versé au pied des plantes indésirables, le lait caillé les tuera en quelques jours.

##### ■ Le gros sel

Saupoudrez-en à la base des tiges des plantes que vous souhaitez voir disparaître.

#### 2/ Pailler :

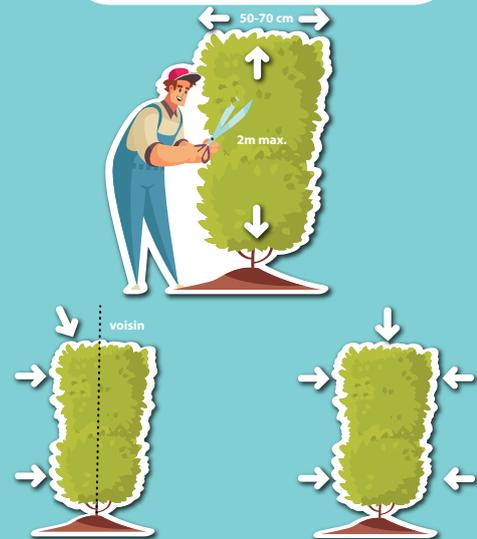
Après avoir retiré les mauvaises herbes, il est recommandé de pailler avec une couche épaisse de paille, de feuilles mortes ou de paillettes de lin pour empêcher la lumière d'atteindre la surface du sol et éviter la repousse des mauvaises herbes.

#### 3/ Tailler :

Il est également temps de tailler les plantes, mais attendez l'apparition des bourgeons et choisissez un jour ensoleillé pour le faire.

La haie est composée d'arbustes dont la croissance s'active deux fois dans l'année, au printemps et à la fin de l'été.

Taillez votre haie en: avril - mai - juin  
septembre - octobre



Si votre jardin touche celui de votre voisin, taillez votre côté et la moitié de son épaisseur.

Si votre jardin ne touche aucun autre jardin, taillez les trois faces de la haie.

Conformément au Code Rural de la Région Wallonne

### Etape 2 : Racler le gazon

Le raclage du gazon avec un râteau permet de relever les grains d'herbe écrasés et d'enlever les résidus de l'hiver tels que les feuilles mortes, les roches, les débris et le gazon mort.

### ETAPE 3 : TONDRE LA PELOUSE AVANT ET ARRIÈRE DU LOGEMENT

Il est recommandé de tondre la pelouse régulièrement pour qu'elle soit belle et touffue. Cela permet également de limiter la croissance des mauvaises herbes. Veillez à ce que la pelouse soit sèche avant de la tondre.

### ETAPE 4 : ARROSER LE JARDIN

Un beau jardin demande à être beaucoup arrosé. Privilégiez un arrosage le matin, surtout lors de forte chaleur.

Les erreurs à ne pas commettre	
Tailler trop tôt	Attendez l'apparition des jeunes pousses avant d'éliminer les branches mortes.
Donner de l'engrais dès l'arrivée du printemps	Attendez la floraison des plantes.
Planter avant le 15 mai	Laissez passer les dernières gelées de l'année (les saints de glace).
Planter de manière rapprochée	Renseignez-vous sur l'espace que les plantes occuperont une fois adulte afin de leur laisser l'espace nécessaire pour s'épanouir.
Ne jamais nettoyer ses outils	Pensez à bien désinfecter vos sécateurs et autres ustensiles, cela permet d'éviter les contaminations.



(Point 3c du Règlement d'ordre intérieur signé lors de la signature de votre contrat de bail de location)

# POUR AVOIR LA MAIN VERTE

## Planter et cultiver

La règle d'or avant de planter en pleine terre est de faire boire la plante. Il ne faut jamais mettre une motte sèche en terre. Trempez le pot dans un seau d'eau et ce, tant que des bulles d'air s'échappent. Calez ensuite la motte en pleine terre et arrosez abondamment.

Cultiver ses propres légumes procure une grande fierté ! Avant de semer, aérez la terre avec une griffe et répartissez une couche de compost. Une semaine après avoir réalisé ça, votre terre est prête à être cultivée.

## CALENDRIER DES SEMIS ET RÉCOLTES

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	Octobre	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
COURGES												
COURGETTES												
HARICOTS VERTS PLATS RAMES												
PETITS POIS												
POIVRONS – PIMENTS												
TOMATES – AUBERGINES												
BETTERAVES												
CAROTTES												
OIGNONS – AIL – ECHALOTES												
NAVETS – PANAIS												
POIREAUX												
POMMES DE TERRE												
RADIS												
CHOUX (BLANCS, ROUGES, FRISÉS)												
EPINARDS – CÔTES DE BETTE												
PERSIL – BASILIC – THYM ...												
SALADES												

## Rempoter ses plantes d'intérieur

Les plantes en pot doivent être régulièrement rempotées. Au fur et à mesure de leur croissance, elles ont besoin d'un pot assez grand pour offrir à leurs racines l'espace nécessaire pour s'épanouir.

Selon les variétés, le rempotage a lieu tous les ans ou tous les deux ans.



### Comment rempoter une plante d'intérieur ?

1. Choisissez le pot adapté, légèrement plus grand que le précédent et troué dans le fond. Si vous choisissez un pot en terre cuite neuf, trempez-le dans l'eau 1h à l'avance.
2. Placez des graviers ou des billes d'argiles pour faciliter l'évacuation de l'eau en excès.
3. Ajoutez une couche épaisse de terreau adapté à la plante.
4. Frappez le fond du pot de quelques coups secs et procédez au dépotage.
5. Démêlez les racines pour les écarter un peu de la motte.

6. Placer la plante verticalement dans son nouveau pot et versez du terreau neuf autour en le tassant légèrement avec les doigts.
7. Arrosez la plante. Si le terreau se tasse trop, ajoutez-en à nouveau.

En suivant cette technique, vous serez également en mesure de composer des jardinières pour égayer vos balcons ou vos appuis de fenêtres.



# QUITTER SON LOGEMENT

**Vous envisagez de partir de votre logement ? Dans cet article, nous allons vous expliquer tout ce que vous devez savoir.**

## **Le délai de préavis :**

Le locataire doit informer le propriétaire de son intention de quitter le logement par courrier recommandé au moins trois mois avant la fin du bail. Ce délai de préavis est obligatoire, sauf si un accord différent a été convenu entre le propriétaire et le locataire.

Si vous ne respectez pas le délai de préavis, le propriétaire peut vous réclamer une indemnité de préavis, qui correspond au loyer d'un ou plusieurs mois supplémentaires, en fonction de la durée du retard.



## **L'état du logement :**

En quittant le logement, le locataire doit rendre le logement dans un état impeccable, propre et en bon état de fonctionnement. Cela implique le nettoyage complet du logement, la réparation de tout dommage causé pendant la période de location, le retrait de tous les meubles et effets personnels du locataire, le remplacement de tout objet endommagé ou manquant, le dépoussiérage et le nettoyage des équipements, ainsi que la remise des clés à la société.



# L'ESPRIT TRANQUILLE

Il est important de différencier l'usure normale d'un logement qui n'impacte en rien la récupération de la caution locative et l'usure excessive qui endommage le logement :

## Exemples d'usure normale :

- Décoloration légère ou décoloration des tissus d'ameublement en raison de l'exposition à la lumière naturelle.
- Légères marques sur les murs à l'endroit où les meubles sont placés.



## Exemples d'usure excessive :

- Taches tenaces sur les tapis ou les revêtements de sol.
- Trous dans les murs ou les portes.
- Brûlures sur les surfaces, telles que les comptoirs de cuisine ou les rebords de fenêtre.
- Moisissures causées par une ventilation inadéquate.



Coups et/ou brûlures

Attention que certains baux locatifs imposent une "remise à neuf" du logement (murs repeints en blanc, nouveau vinyle...).

**En respectant ces règles, vous pourrez éviter des frais supplémentaires, récupérer votre caution locative et partir l'esprit tranquille.**



**MOT CACHÉ**

Thème : Dans le ciel (8 lettres)

PAR Louis-Luc Beaudoin

P	E	T	I	T	E	O	U	R	S	E	L	D
A	E	S	U	R	U	T	C	R	A	G	U	E
R	E	T	N	E	P	A	R	A	P	M	N	L
A	D	N	E	T	A	A	V	L	L	E	E	T
C	I	F	R	M	N	I	U	E	A	R	P	A
H	O	E	S	U	O	E	I	R	E	C	T	P
U	R	N	R	N	T	C	M	H	O	U	U	L
T	E	O	A	E	E	A	P	A	V	R	N	A
E	T	R	M	T	I	S	S	O	M	E	E	N
D	S	E	T	X	O	M	P	U	L	R	G	E
I	A	A	I	M	E	S	U	A	N	L	I	A
V	R	E	T	I	P	U	J	L	C	E	U	F
G	R	A	N	D	E	O	U	R	S	E	V	X

- A** aéronef  
Arcturus  
astéroïde  
atmosphère  
aurore  
avion

**C** comète

**D** deltaplane

**E** espace

**F** firmament

**G** Grande Ourse  
gratte-ciel

**J** Jupiter

**L** lumière  
Lune

**M** Mars  
Mercure

**N** Neptune

**P** parachute  
parapente

Petite Ourse  
Pollux

**S** Saturne

**V** Véga  
Vénus  
vide

Solution : Galaxies

WWW.GROUPEMODUS.COM



# On se met au **VERT !**

Trier vos déchets organiques vous permet de diminuer votre production de déchets résiduels et d'économiser des sacs blancs.

## CONSEILS D'UTILISATIONS :

Les sacs verts Tibi sont biodégradables, cela signifie qu'ils peuvent se détériorer si vous y placez des déchets trop chauds ou trop humides.

- laissez refroidir et égouttez vos déchets organiques avant de les jeter dans le sac vert ;
- limitez la durée du remplissage du sac vert à maximum 2 semaines ;
- laissez circuler l'air autour du sac : ne le mettez pas en contact direct avec le sol ;
- emballez vos déchets organiques dans un sac en papier. Le papier absorbera le surplus d'humidité.

Les sacs verts sont disponibles dans vos points de vente habituels de sacs blancs au prix de 3.50€ le rouleau de 10 sacs de 20 litres.



**DÉCHETS ORGANIQUES SANS EMBALLAGE PLASTIQUE**

Évitez les erreurs les plus fréquentes



**DÉCHETS DE CUISINE**





**AUTRES**



**PETITS DÉCHETS DE JARDIN**



→



↓





↳

Votre sac vert est collecté une fois par semaine en porte-à-porte, le même jour que le sac blanc.



## DATES DES COLLECTES SÉLECTIVES EN PORTE-À-PORTE

	AVRIL		MAI		JUIN	
	P	PMC	P	PMC	P	PMC
FLEURUS 1	3-29	3-17-29	27	15-27	26	12-26
FLEURUS 2	4	4-18	2-30	2-16-30	27	13-27
FLEURUS 3	7	7-21	5	5-19	2-30	2-16-30

Date en rouge: collecte le samedi pour cause de jour férié.

### ADRESSES DES RECYPARCS

- **Charleroi II (Ransart)** ♦ Rue des Rasespes
- **FAC (Farciennes - Aiseau-Presles - Châtelet)** ♦ Rue Odon Godart
- **Fleurus** ♦ Rue de Mellet

### HEURES D'OUVERTURE

Du mardi au vendredi de 10h15 à 18h00.  
Le samedi de 9h15 à 17h30.  
Les recyparcs sont fermés les lundis et les jours fériés (01/01, 01/05, jeudi de l'Ascension, 21/07, 15/08, 01/11, 11/11, 01/12 et 25/12)



# MON TOIT FLEURUSIEN

**Nos bureaux  
seront fermés:**

Lundi 10 avril 2023  
Lundi 01 mai 2023  
Jeudi 18 mai 2023  
Lundi 29 mai 2023  
Vendredi 21 juillet 2023

## contacts

*Par téléphone au*  
**071/82.71.60**

- ▶ Permanences téléphoniques:  
tous les jours de 9h00 à 12h00  
et de 12h30 à 16h00.

### *Nos bureaux*

- ▶ accessible tous les jours  
sur rendez-vous

### *Par écrit*

- ▶ Adresse: rue Brennet, 36 – 6220 Fleurus

### *Notre site Web*

- ▶ [www.montoit.be](http://www.montoit.be)

### *Notre Facebook*

- ▶ @montoitfleurusien



Visitez notre site